



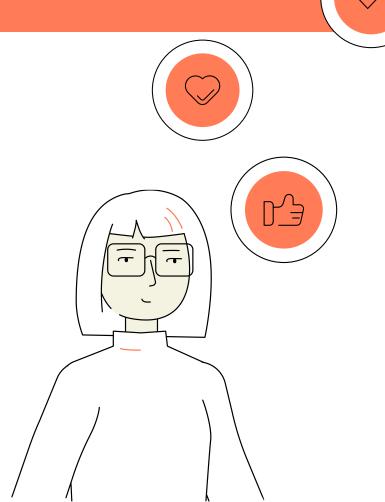


### Ordre du jour

- 1. Mesure Implic4ction en bref
- 2. Critères d'admissibilité
- 3. Exemples de projets
- 4. Faire campagne à La Ruche
- 5. Survol des outils
- 6. Autres programmes de financement additionnel à La Ruche



### La Mesure Implic4ction en bref



Programme de 2,7M\$ (enveloppes régionales dédiées) sur 1 an en partenariat avec le Ministère de l'Éducation permettant un soutien financier à hauteur de 80 % des initiatives de soutien au bénévolat en sport et en loisir.



#### Voici quelques exemples en chiffres

## Contribution de la MI4

Une fois l'objectif atteint sur La Ruche, la MI4 contribuera au projet avec un montant égal à quatre fois l'objectif de campagne.









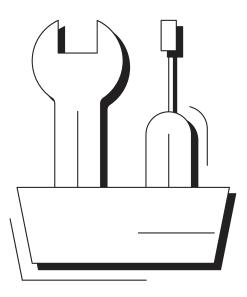
### Les critères d'admissibilité





- Étre circonscrit
- Être une initiative en matière de soutien au bénévolat en loisir et en sport
- Avoir un objectif de campagne entre 1 000 \$ et 11 000 \$
- ☑ Consolider et reconnaître l'action bénévole au Québec
- Poursuivre l'un des objectifs suivants :

## Objectifs de la MI4



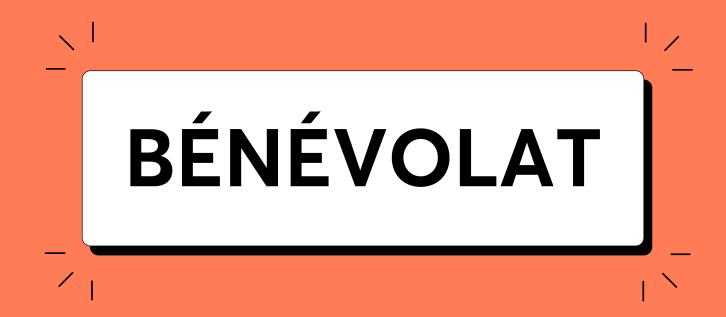
Soutenir les associations régionales et les clubs locaux de sport et de loisir dans leurs activités de **soutien au bénévolat** 

Encourager la reprise ou la découverte d'activités physiques, sportives, récréatives et de plein air des jeunes, en permettant la tenue de ces activités dans un environnement sain et sécuritaire grâce à la présence de bénévoles

**Favoriser la présence de bénévoles** pour permettre la réalisation de ces activités



### Mot-clé:





## Les projets doivent entrer dans au moins l'une de ces neuf catégories :

**Planification** 

Recrutement

Accueil (intégration)

**Promotion** 

Accompagnement (soutien)

Formation

Sélection (filtrage)

Rétention (fidélisation)

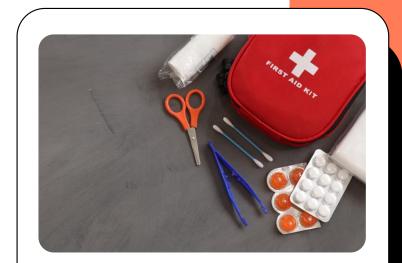
Reconnaissance (valorisation)





### Exemples de projets

## Exemple 1



### **Formation**

Tampagne de 1500 \$ pour financer la formation de premiers soins et réanimation cardiovasculaire (RCR) pour les 100 bénévoles du Championnat de basket-ball de la région au printemps prochain.



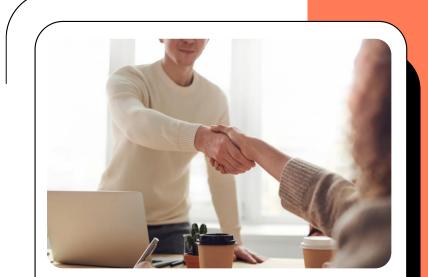
## Exemple 2



## Reconnaisance (valorisation)

Campagne de 1 000 \$ pour organiser une soirée de remerciement en l'honneur des 100 bénévoles ayant donné un coup de main tout au long de l'année au Club de gymnastique.

## Exemple 3



### Recrutement

Campagne de 1 000 \$ pour assurer les coûts en lien avec la vérification des antécédents judiciaires des 60 bénévoles ayant soumis leur candidature pour l'été 2023 à l'organisme.

## Les dépenses admissibles





- → Achat de matériel
- → Honoraires professionnels
- > Frais de location
- → Salaires
- → Frais de promotion
- → Frais de déplacement

À la condition que les dépenses soient directement en lien avec le projet!





### Les critères d'admissibilité





Organismes promoteurs

- Étre un OBNL enregistré au REQ
- Étre un organisme local ou régional de loisir et de sport
- Agir dans le milieu associatif du loisir et du sport au Québec
- Démontrer les preuves d'une saine vie démocratique
- Étre membre en règle de l'un ou l'autre de ces regroupements :
  - o d'une fédération sportive
  - o d'un organisme national de loisir reconnu par le MEQ
  - o d'une Unité régionale de loisir et de sport (URLS)

# Récurrence des demandes

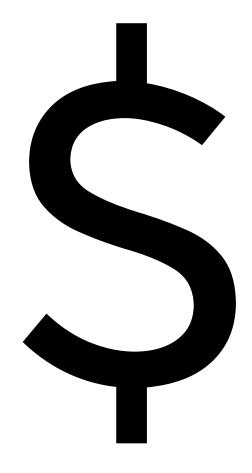
Un soutien maximal par organisme est établi à

5 projets soutenus

OU

44 000 \$

selon la première des deux occurrences





### Faire campagne à

La Ruche





## Notre promesse





La Ruche est un OBNL qui aide les entrepreneur.e.s et les organisations d'ici à propulser leurs idées en leur offrant de l'accompagnement professionnel, des outils adaptés et l'accès à du financement additionnel, tout en leur permettant de financer leur projet via une campagne de financement participatif.

### Rôle: promotion, référencement et préqualification

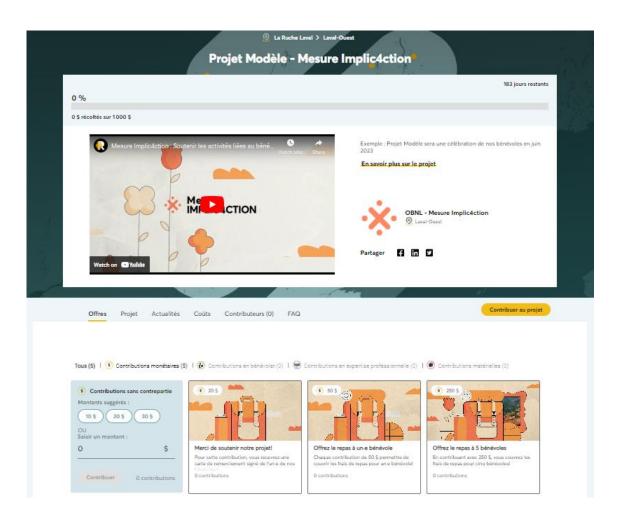
- Promotion de la Mesure
- Point de chute des demandes d'information
- Soutien aux organismes en ce qui a trait au bénévolat
- Référencement des projets admissibles à La Ruche

#### Rôle : opérationnalisation de la Mesure Implic4ction

- Création de l'image de marque
- Création des boîtes à outils
- Soutien aux URLS
- Accompagnement des organismes en cours de campagne
- Versement de la subvention
- Suivi de l'enveloppe



### La Ruche – Experts en financement participatif



- Campagne pour mobiliser la communauté autour de son projet
- Contreparties
- Accompagnement
- Frais de gestion
- Explorer les projets

### Exemples de contreparties



#### **Symbolique**

- Remerciements sur les réseaux sociaux
- Carte de remerciements personnalisée
- Nom des contributeur·trice·s sera indiqué sur un mur

#### Corporatif

- Mention du nom des contributeur·trice·s
- Remerciements publics
- Visibilité lors de l'événement/du projet

#### Expériencielle

- Inscription/participation à l'événement financé
- Billets pour assister à l'événement financé
- Bénévolat
- Visite des lieux (si applicable)
- Rencontre avec l'équipe organisatrice du projet

#### **Parrainage**

- « Une contribution de \_\_\_ \$
   permettra de fournir le
   repas à \_\_\_ bénévoles »
- « Une contribution de \_\_\_ \$
   permettra de former \_\_\_
   bénévoles pour la saison »
- « Une contribution de \_\_\_ \$
  permettra d'équiper \_\_\_
  bénévoles »

### Soumission et évaluation de la demande

Demande d'information OBNL à URLS

URLS qualifie le projet et informe La Ruche

Dépôt du projet au comité de la MI4

Mise en ligne de la campagne Suivi et livraison des contreparties













URLS envoie informations + formulaire d'inscription



Début de l'accompagnement La Ruche



Dernière vérification avec notre équipe



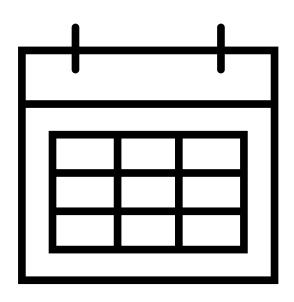
Promotion et sollicitation de la campagne



Versement de la contribution de la MI4



# Une fois le projet accepté,





- La campagne doit être lancée dans les trois mois qui suivent
- Elle peut durer jusqu'à trois mois
- Le projet doit être complété trois mois après la fin de la campagne
- La reddition de compte doit être faite six mois après la fin de la campagne

### Conditions

à respecter en cours de campagne

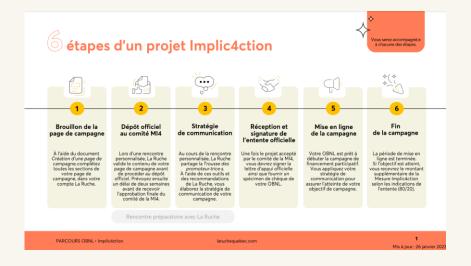
- Atteindre 100 % de l'objectif de financement participatif grâce à des contributions financières.
- Obtenir des contributions d'au moins 25 contributeur trice s individuel·le·s.
- Chaque contribution est plafonnée à 20% de l'objectif de la campagne.
- Aucune contribution gouvernementale (député, fédérale, provinciale, ministérielle) ne peut servir à atteindre l'objectif financier de la campagne.
- → Le·la promoteur·trice ne peut contribuer à sa campagne.

La subvention est ensuite versée en deux paiements : 80 % et 20 %!



### Boite à outils de l'OBNL

Le parcours en six étapes



La trousse complète

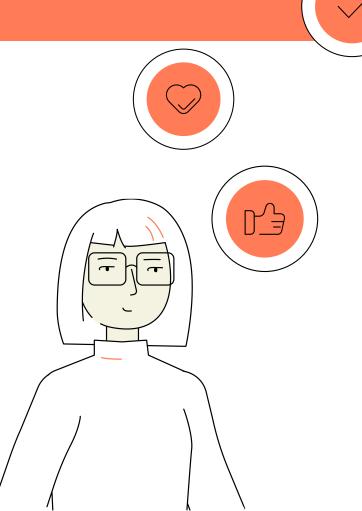


La préparation de la page de campagne





### Financement additionnel à La Ruche



#### Fonds Mille et UN pour la jeunesse

Projets pour les jeunes de 15 à 29 ans

#### Fonds du simple au double

Projets pour les enfants de 5 à 14 ans

#### Fonds Moins c'est plus

Projets de réemploi et de réduction des déchets à la source

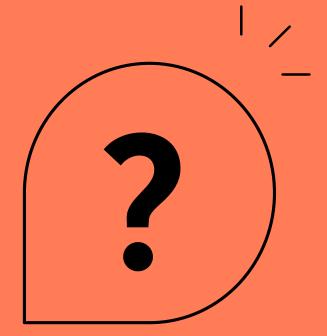
#### Fonds Empreinte positive – à venir en février

Projets de transition énergétique

- Capsule <u>Séance d'information sur le financement participatif</u>
- > info@laruchequebec.com







Des questions, des idées de projets?

Contactez votre URLS!

laruchequebec.com/mi4

